



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026

ID : 087-278708516-20260622-20260622_B02-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 22 JUIN 2026

20260622_B02 - 12 PORTE PANET – 12 rue Porte Panet à Limoges – Acquisition-amélioration de 6 logements (4 PLUS – 2 PLAI) – Avenant à la Convention de cofinancement avec Limoges Métropole pour un montant total de 340 000 € (PROG 258 – OP 446)

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le lundi 22 juin 2026 à 10 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Monsieur Henry BRUNEAU, Président

Madame Véronique BOUTIN, Vice-présidente

Messieurs Jean-Luc BONNET, Jean-Marie JAVELON, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur BRUNEAU, Président.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'opération d'acquisition-amélioration de 6 logements (4 PLUS – 2 PLAI), 12 rue Porte Panet à Limoges,

Vu la convention de cofinancement signée le 21/06/2023 conditionnant la participation financière de Limoges Métropole – Communauté Urbaine d'un montant de 140 000 €,

Considérant la nécessité de travaux complémentaires et de fouilles archéologiques non prévus à l'origine révélée par le diagnostic du cabinet d'architecture suite à la première opération de curage,

Considérant les surcoûts importants liés à ces nouvelles contraintes,

Considérant la proposition de Limoges Métropole – Communauté Urbaine d'augmenter son aide financière pour la porter à 340 000 €,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de l'avenant à la convention afférent à la participation financière de Limoges Métropole – Communauté Urbaine dans le cadre de l'opération d'acquisition-amélioration de 6 logements, 12 rue Porte Panet à Limoges.

Formalités de publicité effectuées
le **29 JUIN 2026**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **29 JUIN 2026**
LE PRESIDENT
Henry BRUNEAU

